

PIERRE T. ALLARD

ASSOCIÉ, AVOCAT

tél. 514 397-6932
courriel pierre.allard@bcf.ca
linkedin <http://ca.linkedin.com/pub/pierre-allard/b/736/821>

Adjointe

Nathalie Gratton
tél. 514 397-5555
courriel nathalie.gratton@bcf.ca

MONTRÉAL
25e étage
1100, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 5C9
tél. 514 397-8500
télé. 514 397-8515



SECTEURS DE PRATIQUE

Droit des affaires, commercial et corporatif

- Achat d'entreprises par les cadres
- Fusions et acquisitions
- Réorganisation corporative
- Transferts d'entreprises familiales

Droit fiscal

- Fiducies
- Fiscalité des produits financiers
- Fiscalité internationale et interprovinciale
- Planification fiscale canadienne
- Planification successorale

ÉQUIPES STRATÉGIQUES

- Fiscalité canadienne et internationale
- Fusions et acquisitions
- Relève d'entreprises
- Protection du patrimoine

PROFIL

La version anglaise est disponible [ici](#).

Pierre Allard pratique au sein de BCF depuis 1996. Il est membre du comité exécutif du cabinet. Il est l'associé en charge du secteur de fiscalité et coresponsable de l'équipe stratégique Protection du patrimoine.

M. Allard est spécialisé en fiscalité et en droit commercial. Il dessert une clientèle d'entrepreneurs et de dirigeants ayant pour objectifs de maximiser leur situation fiscale, de protéger leur actif, de se positionner et de réaliser la vente ou l'achat d'une entreprise, de planifier leur relève et de planifier adéquatement le transfert de leur patrimoine à une autre génération. De plus, il possède une expertise pointue dans le domaine de la fiscalité des produits financiers. À cet égard, il conseille des clients désireux d'utiliser des stratégies avancées de produits dérivés et d'assurance vie.

La communication est fondamentale pour M. Allard. Il réussit à synthétiser et à vulgariser les transactions fiscales et commerciales, même les plus complexes. Sa façon d'expliquer clairement les transactions permet à ses clients de bien en comprendre les enjeux.

Diplômé de l'Université de Sherbrooke, M. Allard a reçu en 1995 la médaille Albert-Leblanc, la plus haute distinction remise à une étudiante ou à un étudiant de la Faculté de droit.

DIPLÔMES

Programme de leadership, Institut des Grands Leaders (2009);

Cours avancé en fiscalité de l'ICCA (1999);

Barreau du Québec (1996);

LL.B., Université de Sherbrooke (1995).

DISTINCTIONS

En 2017, M. Allard est nommé par ses pairs au palmarès Best Lawyers® des meilleurs avocats au Canada en droit fiscal.

AFFILIATIONS

- Association canadienne d'études fiscales
- Association de planification fiscale et financière

CONFÉRENCES

- « La fiscalité des clauses d'indexation sur les bénéficiaires futurs (*earn-out*) et des autres clauses d'ajustements et de paiements », présentée le 11 septembre 2013 à Montréal et le 18 septembre 2013 à Québec, dans le cadre du Colloque de CCH.
- « Régime d'intéressement des employés », présentée le 5 septembre 2012 à Montréal et le 20 septembre 2012 à Québec, dans le cadre du colloque de CCH.
- *Life insurance ownership and beneficiary designation issues in a corporate setting*, en collaboration avec Diane Hamel de Manulife Financial et Barry Pascal de Bell Pascal Financial Services, *Conference for Advanced Life Underwriting* (CALU), Ottawa, 2011.

De plus, M. Allard a participé à l'élaboration et à la présentation de plusieurs conférences et publications en matière fiscale. Conférencier et un animateur d'ateliers recherché, il a notamment donné des conférences à l'invitation de la Banque Nationale du Canada, la Financière Banque Nationale, la Financière Manuvie, la Financière SunLife, la Nationale Vie du Canada, Transamerica Vie Canada, le Groupe Financier Peak, Gestion de Patrimoine Dundee, Nesbitt Burns, Merrill Lynch, Desjardins Sécurité financière, la Banque de développement du Canada, la Chambre de la sécurité financière, l'Association des assureurs-vie agréés, Assante Wealth Management, Raymond Chabot Grant Thornton et Servica.

IMPLICATION

- M. Allard a enseigné le cours de planification fiscale et successorale à la Maîtrise en droit, option fiscalité, du HEC Montréal durant 11 ans.
- Il est membre de l'Institut des Grands Leaders, un institut dédié au développement du leadership des dirigeants jouant un rôle stratégique dans les grandes organisations privées et publiques en Amérique du Nord.
- Il est également membre de multiples conseils d'administration et de comités consultatifs au sein d'entreprises privées.

PUBLICATIONS

- « Table ronde sur la fiscalité fédérale », Congrès 2015, Association de planification fiscale et financière (APFF), Québec, 2015.
 - « Table ronde sur la fiscalité fédérale », Congrès 2014, Association de planification fiscale et financière (APFF), Montréal, 2014.
 - « Table ronde sur la fiscalité fédérale », Congrès 2013, Association de planification fiscale et financière (APFF), Montréal, 2013.
 - « Table ronde sur la fiscalité fédérale », Congrès 2012, Association de planification fiscale et financière (APFF), Montréal, 2012.
 - « Le gel immobilier », Congrès 2011, Association de planification fiscale et financière (APFF), Montréal, 2011.
 - « Opportunités de planification en période de difficultés financières », Congrès 2009, Association de planification fiscale et financière (APFF), Montréal, 2009.
 - « Planification post mortem en fonction des nouveaux taux de dividendes », Congrès 2008, Association de planification fiscale et financière (APFF), Québec, 2008.
 - « La monétisation », Congrès 2001, Association de planification fiscale et financière (APFF), Montréal, 2001.
 - « Les règles sur la minimisation des pertes », Colloque : Restrictions à l'utilisation des pertes, Association de planification financière et successorale, Montréal, 2001.
 - « Minimisation de l'impôt au décès – Analyse comparative », Colloque : Planification successorale, Association de planification fiscale et financière, Montréal, 2000.
 - « Étude de cas : Transfert d'entreprise familiale du vivant et au décès », Congrès 2000, Association de planification fiscale et successorale, Montréal, 2000.
 - « Étude de cas : Le fractionnement du revenu : où en sommes-nous ? », Congrès 1999, Association de planification fiscale et successorale, Montréal, 1999.
 - « Les fiducies entre vifs comme véhicule de planification fiscale et financière dans un contexte de fractionnement du revenu », Conférence Fiducies locales et étrangères, Canadian Institute, 1999.
-